



# NOUVEAUX REGARDS SUR L'ASIE

Une perspective nouvelle sur l'Asie et la diversité de ses enjeux et de ses cultures,  
mêlant regards d'experts et d'acteurs de haut niveau.

## SOMMAIRE

p.5 **Regard d'un diplomate  
français au sujet du  
Japon**

Yves Carmona,  
ancien diplomate

p.10 **Le Japon est-il souverain ?**

Yo-Jung CHEN,  
ancien diplomate

p.14 **Podcast Nouveaux  
Regards**

Aanchal Malhotra,  
historienne orale et écrivaine

p.16 **A la une**

## POUR S'ABONNER

Écrire à

[contact@fondationfranceasie.org](mailto:contact@fondationfranceasie.org)



FONDATION FRANCE-ASIE Fonds de préfiguration

## ÉDITORIAL

par Jean-Raphaël Peytregnet

Directeur de la rédaction, diplomate français

**E**n envahissant l'Ukraine avec ses forces armées, la Russie a de fait violé la Charte des Nations Unies (dont elle est signataire et membre permanent du Conseil de sécurité) qui énonce en son article 2, alinéa 3 que : « *Les membres de l'Organisation règlent leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de telle manière que la paix et la sécurité internationale ainsi que la justice ne soient pas mises en danger* ». Le pays de Vladimir Poutine a doublement violé cette Charte en contrevenant à son article 2, alinéa 4 qui indique que : « *Les membres de l'Organisation s'abstiennent dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de tout autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies* ».

Il est important de rappeler ces règles internationales auxquelles des pays comme la Fédération de Russie (succédant à l'Union soviétique au Conseil de sécurité en 1991), la République Populaire de Chine (rétablie dans ses « droits légitimes » de siéger aux Nations Unies en 1971 en place de la République de Chine à Taïwan) ou encore la République Populaire Démocratique de Corée (admise à l'ONU en 1991, en même temps que la République de Corée) ont souscrit lors de leurs adhésions, dans le contexte actuel où la souveraineté et l'intangibilité des frontières de plusieurs États se trouvent remises en question,



notamment dans cette région géographique qui intéresse tout particulièrement notre publication

### **Nouveaux Regards sur l'Asie.**

Les revendications chinoises en mers (de Chine) méridionale et orientale continuent à créer un climat de tensions et d'instabilité, comme on a pu l'observer sans discontinuation depuis le mois d'août 2023 avec les altercations entre garde-côtes chinois (traduites par des tirs au canon à eau) et bateaux de pêche philippins dans leurs missions de ravitaillement de Second Thomas, un récif situé dans les îles Spratleys, à environ 200 km de l'île philippine de Palawan et à plus de 1000 km de l'île-province chinoise la plus proche de Hainan. En octobre 2023 puis en mars et en juin 2024, des navires philippins ont été éperonnés par ces mêmes garde-côtes chinois qui tentaient de les empêcher d'accoster sur le récif de Scarborough et à nouveau de Second Thomas, provoquant par leurs actions agressives un certain nombre de blessés dans les rangs des marins philippins.

Or on se souvient que le 12 juillet 2016, les juges de la Cour Permanente d'Arbitrage (CPA) saisis par Manille ont donné raison aux Philippines sur la plupart de leurs arguments, revendiquant leur souveraineté sur les îles, îlots et récifs situés à l'intérieur de leur Zone Économique Exclusive (ZEE). Les juges ont conclu dans leur sentence qu'il n'y avait aucune preuve que la Chine avait historiquement exercé un contrôle exclusif sur les eaux ou les ressources de cette zone, et qu'il n'y avait donc « aucune base juridique permettant à la Chine de revendiquer des droits historiques » sur la ligne à neuf traits tracés par elle-même, soit sur la quasi intégralité de l'espace de la mer (de Chine) méridionale. A la suite, la décision du tribunal de la CPA a été jugée définitive et sans possibilité d'appel par aucun des deux pays. Le tribunal a également critiqué les projets chinois de construction d'îles artificielles dans l'archipel des Spratleys, estimant que cela avait causé « de graves dommages à l'environnement des récifs coralliens ». Le tribunal a également qualifié l'île Taiping et d'autres éléments de l'archipel des Spratleys de simple « rochers » au sens de la CNUDM (Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, dite de Montego Bay) n'ayant donc pas droit à une ZEE de 200 milles marins. La Chine a rejeté cette décision, la qualifiant de « mal fondée ». Taïwan, qui administre actuellement l'île de Taiping, la

plus grande des 14 îles Spratleys, a également rejeté la décision arbitrale.

Durant ces derniers mois, des tensions sont également allées en s'exacerbant entre le Japon et ses voisins russes et chinois. Le 26 août 2024, Tokyo avait déployé des avions de chasse en réponse à une violation de son espace aérien par un aéronef militaire chinois, au large des îles Danjo situées dans la préfecture de Nagasaki. Précédemment, le 23 décembre 2023, un avion de patrouille militaire russe Iliouchine Il-38 avait été identifié près de l'île japonaise de Rebun, au large d'Hokkaido, provoquant l'envol immédiat d'avions de combat japonais pour l'en chasser.

Le fait est que les contentieux territoriaux entre la Chine et le Japon d'une part, et entre le Japon et la Russie d'autre part, n'ont à ce jour toujours pas été réglés. Pékin revendique la jouissance des îles Senkaku (Diaoyutai, selon l'appellation chinoise) à 600 km de l'île d'Okinawa et administrées sur décision américaine par le Japon depuis 1972. De ce fait, Pékin ne reconnaît pas la délimitation de l'espace maritime japonais, où ses garde-côtes et ses bateaux de pêche, comme pour les Philippines, ne cessent leurs incursions. Si celles-ci se sont multipliées, elles n'ont jusqu'à présent provoqué aucun incident grave, mais l'adoption en 2021 par Pékin d'une nouvelle loi sur la police maritime prévoyant l'usage de la force est un objet d'inquiétudes pour les pays possédant une frontière maritime disputée avec la RPC.

Il en est de même avec Moscou. En mars 2022 en raison de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le contentieux frontalier entre les deux pays est ravivé. En rétorsion aux sanctions prises par le Japon, Moscou annonce le même mois l'arrêt des pourparlers de paix avec Tokyo (aucun traité de paix n'existe à ce jour entre les deux pays). Le Japon réagit en accusant la Russie d'avoir annexé illégalement les îles Kouriles dont la population japonaise avait été déportée sur ordres de Staline en février 1946, après que le gouvernement soviétique eut déclaré que l'archipel des Kouriles faisait désormais partie du territoire de l'Union soviétique.

On pourrait également évoquer la question du détroit de Taïwan au sujet duquel Pékin estime avoir une souveraineté totale mais que le destroyer japonais « Sazanami » a traversé le 26 septembre – une grande première ! – en compagnie de navires

militaires australiens et néo-zélandais. Ce déploiement de forces intervenait dans un contexte de tensions accrues entre Pékin et les pays occidentaux dans la région et alors que pas moins de 72 avions et huit navires de guerre chinois avaient été détectés autour de Taïwan en une trentaine d'heures. Peu avant, le 14 septembre, le ministre allemand de la Défense Boris Pistorius confirmait que la frégate Baden-Württemberg, ainsi qu'un navire de ravitaillement qui l'accompagnait, se dirigeaient vers le détroit ou le traversaient. Cela ne s'était jamais produit auparavant. Des navires de guerre des États-Unis et du Canada l'avaient également franchi à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois signalant son importance géopolitique et stratégique (environ 48 % des 5 400 porte-conteneurs en opération dans le monde y ont navigué en 2022 ; la voie navigable représente 88% du trafic des plus gros cargos, selon l'agence Bloomberg).

On pourrait encore mentionner le contentieux entre l'Inde et la Chine autour des tracés contestés de part et d'autre de la région himalayenne qui n'ont toujours pas fait l'objet d'un règlement et qui suscitent encore aujourd'hui des incidents récurrents et parfois violents entre les deux grandes puissances régionales.

C'est dans ce contexte loin d'être rassurant que nous vous proposons pour ce numéro d'octobre deux textes et un podcast, qui ont trait, entre autres, à la question de la souveraineté et au tracé des frontières de deux pays d'Asie, le Japon et l'Inde.

Le premier de ces textes est celui d'Yves Carmona, ancien ambassadeur au Laos puis au Népal, qui traite dans son article du regard qu'il porte sur le Japon où il a été en poste à deux reprises en tant que diplomate et qu'il a visité à plusieurs reprises, encore aujourd'hui. C'est un pays qui lui est familier et où il a de nombreux amis japonais. Yves nous rend compte par ailleurs de son observation de la politique japonaise, des questions sécuritaires de l'archipel avec les enjeux que comporte l'Indopacifique pour les pays les plus concernés par cette vaste région. Ou encore de l'intérêt que porte la population japonaise à notre pays, notamment pour sa langue et sa culture mais aussi pour sa créativité. Ainsi que l'attachement de nos deux nations à la diversité et à la qualité de l'alimentation en rapport avec le domaine agricole.

Le second est de la plume d'un précédent

contributeur à notre publication, Yo-Jung CHEN, grand connaisseur de l'archipel nippon pour y avoir étudié, servi en tant que diplomate à notre ambassade à Tokyo (ainsi que dans d'autres pays) pendant plus de deux décennies et s'y est installé avec son épouse japonaise depuis qu'il a pris sa retraite en 2012.

Dans le texte qu'il nous propose, l'auteur s'interroge, exemples à l'appui, sur la réalité de la souveraineté du Japon par rapport à son allié américain, notamment du fait que l'archipel reste encore aujourd'hui, selon Yo-Jung, soumis à une forme de « tutelle » de la part du pays qui l'a vaincu dans la guerre du Pacifique. Il serait en quelque sorte devenu « l'otage » de sa défaite.

Yo-Jung étaye sa thèse à l'aide de plusieurs faits liés à la politique japonaise qui pourraient donner à le penser. S'il n'occulte pas les avantages qu'a tirés Tokyo de son alliance avec son ancien ennemi, en particulier sur le plan sécuritaire et économique, l'auteur observe que des résistances à cette « vassalisation » ou situation de « subordination » à l'Amérique sont en train d'apparaître. Ainsi le nouveau Premier ministre, Shigeru Ishiba, récemment élu à la tête du gouvernement et connu pour ses positions nationalistes, pourrait être amené à renégocier l'accord bilatéral nippo-américain qui serait à la base, selon l'auteur, des « inégalités » dont souffre le Japon face à l'Amérique. Reste à savoir ce que sera l'attitude de Washington, à plus forte raison si l'ancien président Donald Trump venait à sortir vainqueur des élections présidentielles américaines de novembre ?

Pour conclure ce numéro, nous vous proposons un podcast de l'historienne orale Aanchal MALHOTRA (Young Leader du programme France-Inde 2023), venue spécialement de New Delhi, pour nous parler de son essai « *Vestiges d'une séparation* » traduit de l'anglais (*Remnants of a separation*) publié en 2021 aux éditions Héloïse d'Ormesson.

En Inde comme au Pakistan (« un retour aux sources » avant la partition) mais aussi au Bangladesh (ex-Pakistan oriental) et au Royaume-Uni où elle s'est successivement rendue pour compléter ce travail de recherche, Aanchal a rencontré des « bibliothèques vivantes », pour reprendre ses propres mots, qui ont vécu cet épisode tragique de l'Histoire des Indes colonisées par la couronne britannique. « *J'ai croisé,*



*nous dit-elle, des objets venant de l'autre côté de la frontière et qui à présent relient plusieurs membres d'une famille installés dans différents endroits du monde, ou encore des amis d'enfance, séparés à cause de la partition », regrette-t-elle amèrement dans sa narration.*

Sur ces mots, je rappellerai qu'en 2021, 62% des États reconnus (soit 120 sur 194) avaient au moins un différend frontalier avec un voisin, mais fort heureusement de faible intensité. Ce n'est plus désormais le cas

avec les conflits meurtriers (Russie/Ukraine, Israël/Moyen-Orient, ...) qui menacent l'existence de notre planète et la survie de notre humanité. On ne peut dès lors qu'espérer que ceux-là retrouvent le chemin du dialogue, seul à même de garantir la paix entre les nations.



## Jean-Raphaël Peytregnet

*Diplomate de carrière après s'être consacré à la sinologie en France, Jean-Raphaël Peytregnet a, entre autres, occupé les fonctions de consul général de France à Canton (2007-2011) et à Pékin (2014-2018) ainsi qu'à Mumbai/Bombay de 2011 à 2014. Il était responsable de l'Asie au Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) rattaché au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (2018-2021).*



## Analyse

# Regard d'un diplomate français au sujet du Japon

Par Yves Carmona

Chacun sait que l'information sur le continent asiatique ou sur ses populations est rare et souvent pleine de clichés. Pour remédier à ces défauts, il faut alors lire les revues spécialisées en vue d'une meilleure analyse. Mais alors, la longueur des articles et le jargon employé peuvent s'avérer décourageants pour le lecteur.

J'ai eu la chance de faire une grande partie de ma carrière diplomatique en Asie, et on peut donc estimer que mon regard à son égard revêt un certain intérêt, même si je suis conscient qu'il porte sur une époque relativement ancienne (1990-2018), que l'Asie d'aujourd'hui n'est plus la même que celle que j'ai jadis connue, et qu'aussi le regard que j'ai pu porter à son sujet puisse ne pas être identique à celui d'autres diplomates en poste à la même époque, s'agissant en particulier d'un aussi grand pays que le Japon par sa diversité.

Encore aujourd'hui où je suis placé à la retraite, je me rends au Japon chaque année pour raisons personnelles et je constate à chaque fois que contrairement à ce qu'on dit trop souvent, le Japon ne cesse de changer.

Alors, quel peut être l'apport de ces quelques lignes pour le lecteur qui s'intéresse à l'Asie ? Mettons de côté – c'est sans doute injuste mais c'est ainsi – les quelque 250 000 visiteurs de la « Japan Expo » de Villepinte qui sont pourtant à peu près aussi nombreux que les touristes français de passage dans l'archipel et 6 fois plus importants en nombre que les Français qui y résident. N'est-il pas audacieux de penser que le regard d'un ex-diplomate, même s'il y a passé beaucoup de temps, est plus significatif ?

Un des premiers livres que j'ai lus avant même de me rendre dans l'archipel nippon a été « L'Empire des signes » de Roland Barthes, publié en 1970, à la suite d'un voyage dans ce pays. On pouvait s'imaginer à l'issue de sa lecture : il a tout compris, alors que son séjour y avait été bref et qu'il ne parlait pas la langue japonaise. Je lis en ce moment le dernier livre de l'ami Philippe Pons, fin connaisseur de ce pays où il

vit depuis la fin des années 1970 : « Tôkyo-Bohème : Au fil des rencontres (1970-2024) », et il ne dit pas autre chose : une expérience personnelle sur le long terme est importante pour connaître et pouvoir parler d'un pays, d'un peuple, d'une autre culture.

Avec toutes ces réserves, il reste ce qu'on a vu et entendu, qui aide à mieux comprendre le présent dont je retiendrai quatre aspects, sans ignorer ce qu'ils ont de fragmentaire.

Je commencerai par ce qui a fait une bonne partie de mon travail, l'observation de la politique. Les chefs de gouvernement japonais sont tous issus depuis 1955 du Parti Libéral Démocrate (PLD) sauf durant deux brèves interruptions en 1993-1996 et 2009-2012 ; encore que certains Premiers ministres issus de l'opposition étaient en fait des transfuges du PLD dont l'un des derniers, M. Noda Yoshihiko (2011-2012), membre du Parti Démocrate (PDJ), s'est vu attribuer la responsabilité de la catastrophe nucléaire de Fukushima (11 mars 2011) dont il n'était en rien coupable puisqu'il n'avait pas pris la décision de faire construire cette centrale nucléaire vulnérable mais avait au contraire cherché à faire la lumière sur les causes de l'accident que le gestionnaire TEPCO avait cherché à cacher.

Pourquoi rappeler aujourd'hui une telle tragédie ?

Pour au moins trois raisons :

- A Tôkyô, pourtant à 300 km du site de la catastrophe, encore aujourd'hui on se munit d'un compteur Geiger quand on se rend dans les parcs de la capitale, surtout avec des enfants, plus vulnérables aux radiations ;

- Les ex-habitants de la zone contaminée pour des centaines d'années sont bien sûr exclus de chez eux – certains y reviennent à leurs risques et périls ;
- Cela reste en permanence une pomme de discorde avec les pays voisins, notamment la Chine avec laquelle ont lieu des négociations sur le rejet dans le Pacifique des eaux tritiées de Fukushima.

Mais surtout, l'affaire est symptomatique en ce sens qu'elle révèle un goût du secret et parfois du mensonge qui n'a cessé d'émailler l'histoire du Japon. Si l'ancien Premier ministre Fumio Kishida a été contraint par impopularité de renoncer à son poste, c'est que l'opinion s'est rendu compte que la corruption avait gangrené les factions à l'intérieur du Parti. A l'heure où sont écrites ces lignes, un des 9 candidats – dont 2 femmes – a été élu à la présidence du PLD dont tout le monde considère qu'elle vaut automatiquement désignation comme Premier ministre (un processus électoral qui échappe aux électeurs, cela se voit ailleurs...) car l'opposition (Parti Démocrate Constitutionnel), dont le représentant sera justement Yoshihiko Noda, 67 ans, évoqué ci-dessus, se montre incapable de proposer une alternative crédible à des citoyens pourtant majoritairement mécontents, avant la décision finale du Parlement qui tombera le 1er octobre. M. Ishiba Shigeru, âgé de 67 ans lui aussi, élu à la tête du PLD, devrait donc être le prochain Premier ministre (*NDLR : M. Ishiba Shigeru a en effet été élu Premier Ministre le 1er octobre*).

**Le premier enseignement de l'histoire est donc cette confiscation, acceptée par résignation, du pouvoir politique par une petite élite le plus souvent héréditaire.**

La politique, c'est en grande partie la sécurité de l'archipel et celle-ci a en fait peu changé depuis 1945: elle a été confiée aux États-Unis et les années n'y font rien. Depuis le traité de sécurité nippo-américain conclu en 1951, les Américains font en réalité ce qu'ils veulent et beaucoup de Japonais ironisent en qualifiant leur pays « d'État américain ». Le Japon y trouve son compte: il est environné de pays hostiles – Chine, Corée du Nord et souvent aussi du Sud, Russie avec laquelle aucun traité de paix n'a pu être conclu depuis la Seconde Guerre mondiale. Le parapluie américain, entre autres nucléaire, est là pour protéger l'archipel.

S'agissant **d'équipements** de défense, une

grande partie (environ 30%) de la sous-traitance est assurée par l'industrie nippone mais jusqu'à présent, chaque fois que le gouvernement planifie la construction d'un successeur au chasseur bombardier Mitsubishi A6M Zéro, avion meurtrier de la guerre du Pacifique, Washington l'interdit.

C'est pourquoi Shinzô Abe, détenteur du plus long mandat de Premier ministre que le Japon ait connu (2006–2007 puis 2012–2020) voulait révoquer l'article 9 de la Constitution dans lequel « *le peuple japonais renonce à jamais à la guerre...* » et s'engage à « *ne jamais maintenir de forces terrestres, navales et aériennes, ou autre potentiel de guerre.* » Sinzô Abe n'y est pas parvenu. Aujourd'hui encore, certains hommes politiques parlent de bâtir une force nucléaire mais la majorité de la population est toujours opposée à la révision de l'article 9.

Qu'on me permette une anecdote remontant à un premier séjour dans les années 90 qui en dit beaucoup. Un ami diplomate japonais parfaitement francophone, ancien élève de l'ENA, aujourd'hui ambassadeur, m'invite à une grande revue de la force navale nippone – elle a toujours été le fer de lance des Forces japonaises d'autodéfense de l'archipel depuis 1945. J'en ressors avec une forte impression et l'interroge : « *dommage qu'elle soit entre les mains de Washington, non ?* ». Sa réponse : « *J'aime beaucoup la France mais si un de nos voisins veut nous faire la guerre, ton pays est trop loin pour venir à notre rescousse, c'est la raison pour laquelle on s'en remet aux États-Unis* ».

Sait-on que tout projet du Gaimusho (le MAE nippon) susceptible d'affecter la relation de sécurité avec les États-Unis se doit d'obtenir avant sa mise en œuvre un visa de la Direction d'Amérique du Nord de ce ministère ?

Dans les années 60, de puissantes manifestations pacifistes ont eu lieu au Japon; aujourd'hui, la population, en particulier la jeunesse, semble regarder ailleurs. Elle s'étonne qu'un pays aussi endetté promette une forte augmentation des dépenses militaires (hausse de 17% sur un an), dans un contexte de fortes tensions sino-américaines qui risquent fort de l'entraîner à son corps défendant dans un conflit qu'elle tente d'éviter.

Le rôle que pourrait alors jouer la France incite à la modestie: comment intervenir



avec un unique porte-avions qui n'a retrouvé son quai habituel qu'en mai 2018 après 15 mois en cale sèche ?

D'où un certain scepticisme pour la stratégie QUAD (Quadrilateral Security Dialogue) qui avait peut-être un sens pour son promoteur Shinzô Abe dans l'espace indopacifique mais dont la déconvenue australienne a montré la fragilité pour la France.

On se souvient que son bras naval armé, Naval Group, qui avait vendu pour 56 milliards d'euros 12 sous-marins à propulsion classique à l'Australie, a été désavoué par celle-ci qui leur a préféré 8 sous-marins nucléaires américains en même temps que le pacte de coopération tripartite AUKUS (Australie, Royaume-Uni, États-Unis), négocié en secret. Celui-ci a été dévoilé lors d'une visioconférence retransmise de la Maison Blanche entre ses trois tenants : Joe Biden, Scott Morrison et Boris Johnson, le 15 septembre 2021. La technologie américaine permet de conserver pendant 33 ans le même combustible alors que celle des sous-marins diesel que Naval Group avait vendus (mais non encore livrés) exige que le combustible soit remplacé tous les sept ou dix ans. La coopération militaire entre les trois pays anglophones se poursuit sans la France, avec la Chine en ligne de mire. Un point de détail important de l'accord AUKUS (qui n'est pas *de jure* une alliance militaire, donc ne crée pas d'engagement de défense réciproque) : des sous-marins britanniques et américains auront l'usage de la base navale de Stirling en Australie-Méridionale à partir de 2027.

En réponse au camouflet australien, la France, dont le ministre des Affaires étrangères de l'époque, Jean-Yves Le Drian, a estimé qu'il s'agissait de « *comportements inacceptables entre alliés et partenaires, dont les conséquences touchent à la conception même que nous nous faisons de nos alliances, de nos partenariats et de l'importance de l'Indopacifique pour l'Europe* », a par la suite rappelé momentanément ses ambassadeurs en Australie et aux États-Unis pour montrer son fort mécontentement.

La Chine et la Corée du Nord ont de leur côté condamné l'accord AUKUS. Si rien ne prouve a priori leur implication dans les émeutes qui fragilisent la France et ses territoires dans les océans Indien et Pacifique, on peut se demander si ces deux pays n'ont pas joué un rôle direct ou indirect

pour faire échouer l'accord franco-australien qui figurait l'un des piliers de notre stratégie indopacifique.

### **Deuxième enseignement, l'Océan Indien et le Pacifique sont loin de la métropole, les défendre ne peut qu'être coûteux et difficile.**

Être un diplomate au Japon, à quoi donc cela sert-il ? A tout le reste ! Quelques exemples dans un panorama sans limites :

D'abord la langue et la culture. Combien de Japonais parlent français ? Moins d'un million dans un pays de 125 millions d'habitants, mais où l'influence française reste considérable. La cuisine y joue son rôle : un repas d'apparat à la Cour impériale est constitué de mets français. Aucun des 7 consuls honoraires japonais n'est francophone mais ils consacrent une partie de leur fortune personnelle aux opérations des Instituts ou Alliances françaises et se joignent aux célébrations de notre fête nationale du 14 juillet. Les diplomates qui le peuvent, parmi lesquels l'auteur de ces lignes, ont à cœur de rendre visite dans tout le pays aux innombrables associations d'amitié où là encore bien peu parlent français mais qui témoignent, comme lors d'une tournée de l'équipe de France de football ou de rugby, de la popularité, et quelquefois de l'affection, certes rare, que peut éprouver le peuple japonais à l'égard de notre pays.

Parmi des milliers, venons-en à une opération culturelle en particulier à laquelle je n'ai pris aucune part mais qui résonne encore dans certains magazines japonais. « *No man's land* » est une exposition majeure qui a eu lieu à Tokyo du 26 novembre 2009 à mi-février 2010 dans les anciens locaux de l'Ambassade de France, juste avant leur destruction. Laissant une totale liberté à 70 artistes mondialement reconnus (Claude Lévêque, Speedy Graphito, Jef Aérosol, Christian Boltanski, Hiromix, Jean-Luc Vilmouth, Georges Rousse, SANAA) ou émergents (Pierre Filliquet, Agathe de Bailliencourt, Nobuhiro Fukui, Sir Alice, Mayumi Terada, Emmanuel Guillaud, Matthieu Manche, Nicolas Buffe, Pierre Jean Giloux), « *No man's land* » a été l'une des expositions les plus visitées à Tokyo au cours de la saison 2009/2010 (85 000 visiteurs en 44 jours d'ouverture au public).

L'exposition a été organisée par Hélène Kelmachter : « *Nous avons intitulé cette exposition No man's land car nous sommes*



*effectivement dans un lieu que ne possède pleinement personne. Depuis le 1er novembre, l'ensemble n'est plus français, bien que les murs appartiennent à la France jusqu'à leur destruction, mais il n'est pas japonais non plus, même si le sol est géré par des entreprises nippones »*, expliquait-elle. Une telle exposition éphémère, unique, dans un tel lieu officiel déserté, permet aussi, selon Mme Kelmachter, « *de repenser la question du territoire de l'art* ».

L'ancienne ambassade avait été édiflée en 1957 par Joseph Belmont – l'un des pères de la BNF et de la Grande Arche de la Défense. Sa destruction imminente a permis de laisser libre cours à des créateurs japonais comme français pêle-mêle : tableaux d'affichage sportifs, familles de robots, vidéos érotico-culinaires, etc.

Ce que beaucoup de Japonais aiment dans la France, plus même que certains Français, c'est la fantaisie d'événements comme la cérémonie d'ouverture des JO, pas seulement ceux qui viennent d'avoir lieu à Paris mais déjà pour Albertville 1992, l'ambassade de France à Tokyo avait reçu des centaines d'appels téléphoniques : le public nippon voulait savoir qui avait réalisé cette superbe ouverture – c'était Philippe Decouflé qui, depuis, a fait carrière.

### **Troisième enseignement, la France est reconnue pour sa créativité.**

Celle-ci a fait également la réputation de notre cinéma, même si on a peine à trouver aujourd'hui des successeurs à Jean-Paul Belmondo et Alain Delon – on m'a dit que je ressemblais aux deux ! Qu'importe le fantasme, ils ont été la France.

Il faut dire que d'importants Japonais ont contribué à cette popularité : le maire de Yokohama où a été organisé un remarquable festival du film français jusqu'à ce que son successeur trouve que cela coûtait trop cher, les salles de cinéma de plusieurs milliers de places du complexe Bunkamura à Tokyo où le groupe Tôkyû a programmé jusque récemment un grand nombre de films français, feu le gouverneur de Tôkyô Ishihara Shintarô qui donnait même des leçons à la France car il soutenait à juste titre que la langue française ne lui appartient pas...

Aujourd'hui encore, le film français, même s'il n'a plus la même popularité d'autant que la pandémie a fragilisé le secteur, résiste

bien, soit avec les gros budgets de Luc Besson soit au contraire avec des films peu coûteux comme « *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* » au début des années 2000, au point que des circuits touristiques sont organisés sur les lieux de tournage, dont plus récemment celui d'« *Une belle course* ».

Enfin, la campagne, contrairement à ce qu'on pourrait croire, est aussi un trait d'union.

Bien que les structures de production soient différentes, le petit territoire japonais étant plus propice aux exploitations familiales, les deux pays ont en commun un fort attachement à la diversité et à la qualité de l'alimentation.

En commun aussi la crise de l'agriculture : comment faire face au vieillissement qui touche aussi ce secteur ? Comment limiter le recours aux engrais chimiques et aux OGM ? Comment protéger les appellations géographiques ?

Des réunions officielles bilatérales ont permis d'envisager échanges d'étudiants et projets de culture et transformation alimentaire croisés.

Ce qui malheureusement est commun aux deux pays, c'est la désertification des campagnes qui contraste avec l'hypertrophie des grandes villes – outre Tokyo, Osaka, Nagoya, Fukuoka, Hamamatsu et Sapporo comptent parmi les plus grandes villes où se concentre la majorité de la population jeune et donc des activités pendant que dans la partie déshéritée, comme en France, les municipalités offrent des locaux ou des séjours pour que viennent s'installer les jeunes générations. Au total, l'urbanisation est au Japon la plus poussée du monde, y compris la France, mais la forêt est tellement déserte que des ermites y ont élu logis.

En guise de brève conclusion, séjourner au Japon est une expérience ambiguë. On ne peut jamais oublier qu'on y est étranger comme s'attachent à le rappeler les interlocuteurs, même si on y vit de longue date, si on parle la langue, etc.

Mais en même temps, l'étranger, du moins européen, y est bien traité au point que même l'ancien ennemi a réussi à y survivre, cantonné à la campagne tout en endurant les mêmes pénuries que les Japonais à la fin de la guerre.



Aujourd'hui, ce mélange entre Japonais et étrangers offre à tous des avantages dans ce pays où beaucoup de proches de l'auteur de ces lignes ont choisi d'y vivre et d'y rester.



## Yves Carmona

*Ancien élève de l'ENA et diplomate, Yves Carmona a passé la plus grande partie de sa carrière en Asie : conseiller des Affaires étrangères au Japon à deux reprises, premier conseiller à Singapour et ambassadeur au Laos puis au Népal (2012-2018). Dans ces postes comme dans ceux qu'il a occupés à Paris, il a concentré, y compris comme étudiant en japonais, son attention sur l'évolution très rapide des pays d'Asie et de leurs relations avec la France et l'Europe. Désormais retraité, il s'attache à mettre son expérience à disposition de ceux et celles à qui elle peut être utile.*



## Analyse

# Le Japon est-il souverain ?

Par Chen Yo-Jung

En novembre 2023, les autorités japonaises ont attendu l'annonce officielle de Washington pour se décider trois jours après à confirmer à leur tour qu'un avion V-22 Osprey de l'armée américaine s'était effectivement écrasé sur leur sol.

Cet épisode illustre à lui seul le niveau de vassalité du Japon envers les États-Unis. Une vassalité née à la fin de la Seconde guerre mondiale où, après sa défaite, le pays a connu sept années d'occupation américaine. Il était dans l'ordre des choses qu'un pays occupé se soumette à la volonté de son occupant. Ce l'était moins que le Japon continuât d'agir de la sorte après avoir été libéré de l'occupation par son vainqueur par le Traité de San Francisco de 1951. Une « libération » néanmoins étroitement encadrée par les Américains.

Certes, le Japon est un pays indépendant et souverain depuis 1951. Or, avec tout le respect dû à cette souveraineté, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi le Japon :

- Laisse-t-il plus de 10% de son espace aérien contrôlé par l'armée américaine et interdit d'accès à ses propres citoyens ?
- Place-t-il les 50 000 soldats américains stationnés sur son sol au-dessus des lois du pays, pour ainsi dire ?
- Tolère-t-il que tant de dirigeants japonais d'après-guerre aient eu leur vie politique écourtée pour s'être opposés à la volonté de Washington, pour une raison ou pour une autre ?
- Accepte-t-il (de l'aveu même d'un ancien Premier ministre) que l'autorité du chef du gouvernement soit en position subalterne par rapport à celle d'un obscur « Comité conjoint nippo-américain » dans la gestion du pays ?
- Refuse-t-il, malgré le fait d'avoir été victime de l'arme nucléaire et d'être à la pointe du combat contre son emploi, de signer le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) entré en vigueur en 2021, mais auquel n'adhèrent pas les États-Unis (et que seuls 73 États ont

ratifié en date du 16 janvier 2024) ?

### **Un pays souverain dont l'espace aérien est contrôlé par une puissance extérieure.**

Il convient ici de rappeler que le Japon est l'hôte de quelque 80 bases et de plus de 50 000 soldats américains sur son sol. De tous les alliés stratégiques des États-Unis, il est le seul à accorder un droit d'extraterritorialité quasi-total à ces bases, à leur personnel et à l'espace aérien qui les entoure. Le plus important de ces espaces aériens contrôlés par l'armée US et excluant tout trafic aérien civil est celui autour de la base de Yokota.

La base elle-même couvre une superficie de 7 km<sup>2</sup> mais son espace aérien pour l'usage exclusif des forces américaines s'étend dans les faits sur 39 000 km<sup>2</sup> jusqu'à une altitude de 7 000 m, empiétant même sur une partie du ciel de Tokyo, la capitale. Les pilotes de ligne de l'aviation civile, interdits de survol dans cette zone exclusivement américaine, doivent recourir à des détours coûteux et des manœuvres acrobatiques pour desservir l'aéroport international de Tokyo-Haneda.

Les autorités nippones ne peuvent pas tracer de nouveaux couloirs aériens conduisant à l'aéroport de la capitale dès lors que ceux-ci toucheraient cet espace sanctuarisé. Nagano (où l'auteur réside), situé à 300 km de Tokyo, ne peut ainsi avoir une liaison aérienne avec la capitale car l'obligation pour les aéronefs civils de contourner le gigantesque « espace aérien Yokota » rend cette route non rentable.

### **La vassalisation du Japon : retour historique.**

En 1945, le Japon vaincu fut occupé par les États-Unis. La première tâche de l'occupant, avec à sa tête le Général Douglas MacArthur, fut de juger et de condamner la classe dirigeante civile et militaire de l'empire et de purger massivement sa



fonction publique. Ceci tout en exonérant l'Empereur Hirohito – pourtant commandant suprême de l'Armée et de la Marine et du quartier général impérial – de toute responsabilité dans la conduite de la guerre d'agression du Japon.

Les Américains ont su gagner le cœur de la population nipponne, jusque-là farouchement anti-américaine, en lui exportant leur démocratie libérale, s'agissant d'un pays habitué à l'autocratie militariste pendant les décennies qui ont précédé la Seconde Guerre mondiale.

Inspirée du modèle bismarckien, la constitution de l'Empire du Japon datant de 1889 se trouve abolie par les Américains, pour se voir remplacée par une autre, en partie copiée de l'américaine, fondée sur les principes de souveraineté populaire, de respect des droits fondamentaux de l'Homme, ... et de la promotion du pacifisme.

La transformation démocratique et libérale du pays entraînée par cette nouvelle constitution, d'où n'était pas écarté un empereur toujours objet de vénération, fut bien accueillie par la population nipponne. Celle-ci provoque un retournement spectaculaire de la population désormais favorable à l'ennemi d'hier. Ainsi du jour au lendemain, les premiers occupants étrangers de son histoire sont accueillis par la population comme des libérateurs.

Il va sans dire que les autorités japonaises d'après-guerre, à commencer par l'empereur, sont entièrement aux ordres du Général MacArthur, nouveau maître du Japon. Cette relative facilité des Japonais à s'adapter à l'ennemi d'hier trouve son origine dans la façon dont le Japon s'est modernisé au XIX<sup>e</sup> siècle en s'inspirant du modèle occidental (Cf. « *Le Japon est-il asiatique ?* » de l'auteur, paru dans l'édition de mai 2024 de notre publication **Nouveaux Regards sur l'Asie**). Elle explique par ailleurs comment les Japonais se sont accommodés sans trop de mal à la soumission de leur pays à l'Amérique.

C'est depuis cette période d'occupation américaine que la coutume de « *se soucier de la volonté de Washington avant toute décision importante* » s'est installée de façon permanente dans la classe dirigeante du pays. De là date le début de « la vassalité » du Japon envers l'Amérique. Une nouvelle indépendance sous conditions.

## Une nouvelle indépendance sous conditions.

La Guerre de Corée (1950-1953) bénéficie au Japon occupé qui connaît alors une forte croissance grâce à son rôle de base logistique pour les forces américaines. Cette guerre a par ailleurs précipité la décision de Washington de faire de l'archipel un allié stratégique dans son effort d'endiguer la montée du communisme (URSS, Chine, Corée du Nord, Vietnam...) dans cette partie du monde (Théorie des dominos).

L'Amérique s'est alors empressée de restituer au Japon son indépendance par le Traité de San Francisco de 1951, tout en prenant des mesures pour s'assurer que le pays demeure solidement sous son contrôle.

C'est ainsi qu'à la suite du Traité de San Francisco, d'autres accords secrets sont signés pour garantir, entre autres, le droit des forces américaines à continuer de stationner sans entraves sur le sol japonais. On peut y voir la prolongation du régime d'occupation militaire américain, sous une autre forme.

## Le comité consultatif nippo-américain sur la défense : véritable maître du Japon.

Afin de s'assurer que le Japon redevenu « souverain » ne sorte pas des limites imposées par son ancien vainqueur, un « Comité consultatif nippo-américain sur la défense » siège depuis 1952 dans un hôtel militaire appartenant aux États-Unis. Y sont représentés, côté américain, des officiers militaires et le N°2 de l'ambassade américaine et, côté japonais, des hauts fonctionnaires de différents ministères.

Censé coordonner les affaires courantes des militaires US au Japon, ce Comité garde jalousement secrètes ses délibérations et ses décisions et passe pour s'ingérer dans d'autres domaines relatifs aux affaires intérieures de l'archipel. Certaines sources japonaises vont même jusqu'à considérer que les hauts fonctionnaires nippons n'assisteraient à ces réunions de travail que pour recueillir les « souhaits » de la partie américaine et les faire appliquer par leurs ministères respectifs, quand bien même certains de ces « souhaits » iraient à l'encontre des dispositions de la Constitution japonaise...

De 2001 à 2009, Tokyo recevait une « lettre annuelle » énonçant ce que



Washington « souhaitait » voir réformé dans certains règlements et textes législatifs japonais parce que jugés gênants pour les intérêts économiques américains.

Il s'est dit que le Premier ministre Hatoyama (2009-2010), qui supprima ce système humiliant de « lettre annuelle américaine », aurait admis que c'est en accédant à la tête du gouvernement qu'il aurait découvert que son autorité de Premier ministre était placée en position subalterne par rapport à celle du Comité Consultatif nippo-américain... M. Hatoyama aurait par ailleurs découvert à son grand dam que le « Comité » était tenu au courant de tous les propos qu'il tenait en privé avec ses proches collaborateurs ! Après avoir tenté de faire déplacer une importante base américaine contre la volonté de Washington, le mandat de M. Hatoyama s'est achevé subitement au terme de seulement huit mois à la tête du gouvernement.

Pendant ce temps-là, le Japon n'a cessé de glisser dans le classement des grandes puissances économiques mondiales : au 2ème rang à la fin des années 1960, l'archipel est aujourd'hui passé au 4ème et bientôt au 5ème. Les multiples ouvertures du marché japonais (industries, travail, finances, services postaux...) forcées par l'Amérique ont sensiblement affaibli l'économie de l'archipel. Chaque fois qu'une industrie de pointe japonaise devenait trop performante, celle-ci devait s'effacer devant ses concurrentes américaines. Il en a résulté un déclin du Japon sur le marché mondial des industries de pointe (semi-conducteurs, en particulier).

### **Les effets bénéfiques de la vassalité.**

La position de « vassal » des États-Unis n'a pas eu que des désavantages pour l'archipel. Tout au contraire, la protection militaire américaine a permis au Japon de vivre dans la paix et de prospérer au cours des sept décennies qui ont suivi le conflit mondial.

Quand le Japon a recouvré son indépendance en 1952, il s'est dans le même temps vu imposer par l'occupant américain une Constitution « pacifique » laquelle stipule en son Article 9 : « Le peuple japonais renonce à jamais à la guerre en tant que droit souverain de la nation, ainsi qu'à la menace ou à l'usage de la force comme moyen de règlement des conflits internationaux. »

En dépit des clauses « pacifiques » de cette Constitution interdisant notamment la possession d'une armée, le Japon a néanmoins fait en sorte de disposer d'une « Force d'auto-défense » qui n'en est pas moins puissante et moderne.

Depuis, les États-Unis n'ont pu que regretter que cette Constitution pacifique – qu'ils avaient pourtant dictée à l'archipel –, serve de prétexte aux Japonais pour rejeter les demandes de son ancien vainqueur de prendre part aux guerres engagées par les USA en Corée, au Vietnam, en Irak, en Afghanistan, etc. Même si Tokyo se montre un allié fidèle des États-Unis dans les crises régionales face à la Chine, la Russie et la Corée du Nord, l'apport du Japon à cette alliance – Constitution oblige – demeure purement de type « défensif », au grand dam de Washington.

De surcroît, grâce à la présence militaire pérenne américaine sur son sol qui a permis au Japon de bénéficier de la protection de son allié pour sa défense nationale, il lui a été possible de concentrer l'ensemble de ses ressources nationales à son développement économique. Et cela au point de devenir une puissance économique et de constituer, comble de l'ironie, un concurrent redoutable pour les USA.

### **Résistances à la domination américaine.**

Même si la population, traditionnellement favorable à tout ce qui provient de l'Occident (et donc de l'Amérique), demeure indifférente à sa dépendance aux USA, il s'est quand même trouvé des dirigeants japonais qui ont tenté de s'opposer aux desiderata américains. La disparition soudaine de la scène politique japonaise de certains d'entre eux pourrait en être la conséquence.

Comme il s'est agi pour le Premier ministre Hatoyama mentionné précédemment, les Américains ont toujours le moyen de faire tomber quiconque se rapprochant trop à leur goût de la Chine communiste, et ayant opposé à Washington une fin de non-recevoir à une demande d'ouverture du marché. Chaque fois qu'un Premier ministre quitte le pouvoir prématurément, on se demande ce qu'il a bien pu faire pour s'attirer le courroux des Américains.

Un exemple : Le Premier ministre Tanaka (1972-1974) a dû remettre sa démission et mettre fin à sa vie politique à la suite du

scandale Lockheed. Il est aussi connu pour s'être attiré la colère de Washington après sa visite éclair de 1972 à Pékin laquelle a abouti (sept années donc avant les Américains !) à l'établissement de relations diplomatiques sino-japonaises.

Autre exemple: le bruit court encore aujourd'hui que c'est pour ne pas avoir cédé à la forte pression américaine de prendre part à la guerre en Irak que le Premier ministre Fukuda Yasuo (2007-2008) a dû mettre fin à son mandat à la tête du gouvernement. Aujourd'hui encore, il est de coutume que, sitôt élu par la Diète (Chambres basse et haute) et nommé par l'empereur, tout Premier ministre se doive de se rendre toute affaire cessante à la Maison Blanche comme pour recevoir sa bénédiction. Un tout récent exemple de cette subordination du Japon aux USA : Kishida Fumio, Premier ministre impopulaire au plus bas des sondages, n'a annoncé à la nation le 14 août dernier sa décision de démissionner qu'après en avoir, selon la presse, informé préalablement Washington afin d'y être autorisé...

## Conclusion

Le Japon est certes un pays souverain mais sous une forme très particulière.

Les Japonais sont connus pour faire montre de docilité envers l'« Okami » (l'autorité supérieure) et l'Okami en l'occurrence est l'Amérique. La remise en question de l'Okami est très mal vue dans la société nipponne.

Aussi la subordination aux États-Unis n'est pas jugée déshonorante et est même volontiers acceptée dans un pays où l'identification à l'Occident est au cœur même de la mentalité nationale depuis la modernisation du pays au milieu du XIXe siècle.

Cependant, un début de changement à cette situation de subordination à l'Amérique est peut-être en train de se dessiner depuis le 28 septembre avec l'élection de M. Shigeru Ishiba à la tête du gouvernement. Connu pour ses positions nationalistes, le nouveau Premier ministre ne cache pas son intention de renégocier l'accord bilatéral nippo-américain qui est sur certains aspects au détriment de Tokyo. Reste à savoir si Washington acceptera de changer cette situation dans le sens souhaité par les Japonais. Il suffit de se rappeler le sort malheureux des prédécesseurs de M. Ishiba, pour penser que le nouveau Premier ministre aura beaucoup de mal à se faire entendre à Washington. En particulier si la Maison Blanche est à nouveau occupée par Donald Trump.



**Yo-Jung CHEN**

*Né en 1947 à Taiwan, CHEN Yo-Jung a grandi au Vietnam et à Hong Kong. Il a fait ses études supérieures au Japon puis a servi pendant 23 années à l'ambassade de France à Tokyo en tant qu'attaché de presse et traducteur interprète. Naturalisé Français en 1981, Chen Yo-Jung est devenu en 1994 fonctionnaire titulaire du Quai d'Orsay. Il a servi en tant que consul adjoint/conseiller de presse dans plusieurs postes diplomatiques et consulaires français, dont à Tokyo, Los Angeles, San Francisco, Singapour et Pékin, avant de prendre sa retraite au Japon en 2012.*



## Podcast Nouveaux Regards

# Aanchal Malhotra, historienne, écrivaine et Young Leader France-Inde 2023

Le 14 juin 2024, la Fondation France-Asie et son chapitre indien, la France India Foundation, ont eu le plaisir d'accueillir dans les locaux de leur partenaire Capgemini, l'historienne orale Aanchal Malhotra, venue de New Delhi pour nous parler de son essai « *Vestiges d'une séparation* » traduit de l'anglais (*Remnants of a Separation*) par Camille Cloarec, et publié en 2021 aux Éditions Héloïse d'Ormesson.

« *Remnants of a Separation* » est le premier livre qu'Aanchal a initié à l'âge de 23 ans. L'idée d'écrire ce livre lui est venue à l'automne 2013, alors qu'elle était retournée dans la ville où elle avait grandi, New Delhi, pour un congé sabbatique de recherche dans le cadre de son Master of Fine Arts à l'université Concordia de Montréal. Elle avait accompagné ce jour-là un ami qui voulait écrire une histoire sur les maisons anciennes de la capitale indienne. Aanchal l'avait emmené dans la maison datant des années 1950 où vivaient ses grands-parents maternels. Au beau milieu de la conversation, son grand-père avait sorti des placards des objets qui faisaient partie des quelques biens que sa famille avait eu juste le temps d'emporter, au moment de la partition entre l'Inde et le Pakistan (occidental et oriental) en 1947 et des terribles violences que celle-ci allait entraîner de chaque côté de la nouvelle frontière tracée par les Britanniques. Comme elle le raconte dans l'introduction de son ouvrage, « *cet après-midi-là, pendant que les objets étaient effleurés, étudiés, convoqués et contextualisés par le biais d'anecdotes datant d'une époque lointaine, l'importance de la mémoire matérielle me traversa l'esprit.* » Aanchal prend alors conscience pour la première fois de la capacité d'un objet à conserver la mémoire et à stimuler les souvenirs.

En Inde comme au Pakistan (« *un retour aux sources* ») mais aussi au Bangladesh et au Royaume-Uni où elle s'est rendue pour compléter ce travail de recherche, Aanchal

a rencontré des « *bibliothèques vivantes* » qui ont vécu cet épisode tragique de l'Histoire des Indes colonisées par la couronne britannique. Elle a recueilli de ces personnes ou de leurs descendants des histoires à propos de tout, de la vaisselle aux perroquets en passant par les peaux de crocodile, raconte-t-elle : « *j'ai croisé des objets venant de l'autre côté de la frontière et qui à présent relient plusieurs membres d'une famille installés dans différents endroits du monde, ou des amis d'enfance séparés pendant la Partition.* »

Chaque objet, poursuit-elle dans son introduction, se présente comme une étude de cas de la migration et offre une plongée au cœur des récits personnels de la Partition. Derrière cette dimension matérielle, c'est avant tout du mode de vie dans l'Inde unie et laïque qu'il est question. Chacun de ces objets anciens possédait une histoire unique qu'Aanchal a essayé de reconstituer au travers d'un travail portant sur la mémoire liée à ces objets et des souvenirs heureux ou malheureux qu'ils suscitent chez leurs propriétaires.

En effet, force est de constater que dans tout l'Asie du sud on trouve encore d'innombrables récits de la Partition - un mot resté pendant longtemps tabou dans les familles qui l'ont vécue - entre l'Inde, le Pakistan et le Bangladesh, après le départ précipité des troupes d'occupation britanniques. Dans les récits qu'elle a recueillis, la violence est omniprésente, mais le souvenir de cette violence n'est jamais « *simpliste* », constate Aanchal. À travers son travail de recherche qui s'est déroulé sur une période d'une dizaine d'années, l'écrivaine fait ressortir un héritage commun multigénérationnel et transfrontalier (Inde, Pakistan, Bangladesh) de la Partition.

Ce dialogue qu'elle a entretenu entre les objets et leurs propriétaires, l'a amenée à conclure que la Partition est encore aujourd'hui, après soixante-dix années, un

sujet aussi sensible que complexe, car il est impossible, selon Aanchal qui revêt ici ses habits d'historienne, de relier les événements qui se déroulèrent en 1947 à une seule cause ou à une seule communauté. La question de la responsabilité demeure irrésolue. On ne peut dire avec certitude que c'était la faute des Hindous, des Musulmans, des Sikhs ou même des Britanniques, car, conclut-elle, nul n'a été épargné des souffrances entraînées par cette véritable tragédie humaine.

C'est là une conclusion qui invite à l'écouter dans ce podcast, et pour ceux et celles qui désirent en savoir davantage, à lire son ouvrage qui se présente comme une tentative de percer le mystère enfoui dans la mémoire des hommes et des femmes qui ont vécu dans ce sous-continent brusquement divisé en trois territoires, l'un des moments les plus dramatiques de son Histoire. Un moment qui a laissé des deux côtés de la frontière une blessure malheureusement encore aujourd'hui toujours intacte.

Young Leader du programme France-Inde 2023, Aanchal a reçu de nombreux prix nationaux et internationaux

pour son œuvre littéraire. Elle est aussi cofondatrice du Musée de la mémoire matérielle.

Pour en savoir plus sur Aanchal Malhotra, son œuvre et son Musée :

- [www.aanchalmalhotra.com](http://www.aanchalmalhotra.com)
- [www.museumofmaterialmemory.com](http://www.museumofmaterialmemory.com)



## SCANNEZ POUR ECOUTER

L'entretien avec Aanchal Malhotra est disponible à l'écoute :

- en flashant le QR code
- en cliquant sur le lien suivant



### Aanchal Malhotra

*Aanchal Malhotra (née en 1990) est une historienne orale et écrivaine originaire de New Delhi, en Inde. Elle est la co-fondatrice du Museum of Material Memory, un dépôt numérique participatif retraçant les histoires familiales et l'ethnographie sociale à travers des objets hérités, des collections et des antiquités du sous-continent indien.*

*Aanchal a beaucoup écrit sur la Partition de 1947 et les sujets connexes. Son premier livre, publié en Asie du Sud sous le titre *Remnants of a Separation* (2017) et à l'international sous le titre *Remnants of Partition* (2019), a remporté le Council for Museum Anthropology Book Award 2022 et a été présélectionné pour le Sahitya Akademi Yuva Puraskar, le British Academy Book Prize, le Hindu Lit for Life Non Fiction Prize, le Kamaladevi Chattopadhyay NIF Book Prize et le Shakti Bhatt First Book Prize. Son deuxième livre, *In the Language of Remembering*, retraçant l'héritage transfrontalier et générationnel de la Partition, a été publié en début d'année 2022, acclamé par la critique et nommé parmi les meilleurs livres de l'année par *History Today*. Le dernier ouvrage de Malhotra est un premier roman intitulé *The Book of Everlasting Things*.*



## À LA UNE

### Les événements qui ont marqué l'actualité en septembre

#### #Aviation #Philippines

##### AIR FRANCE RELANCE LA SEULE LIAISON DIRECTE ENTRE L'EUROPE ET LES PHILIPPINES APRÈS 20 ANS

Le 10 septembre 2024, Air France a annoncé relancer une ligne directe Paris-Manille dès le 7 décembre 2024 avec trois vols par semaine. **Vingt ans après le dernier vol direct, cette ligne devrait stimuler les échanges, avec une croissance attendue de +4,1 % par an des flux entre les Philippines et l'Europe, soit 3 millions de voyageurs supplémentaires d'ici 2042.** Ce service est soumis à l'obtention des autorisations gouvernementales. Cela permet aux Philippines d'avoir une connexion directe avec l'Union européenne, Manille étant jusqu'à là le seul grand pays de l'ASEAN dans cette situation.

+ d'info : [Zone Bourse](#) - [GIFAS](#) - [Le Figaro](#)

#### #Scientifique #Singapour

##### PARTENARIAT POUR L'ACCÉLÉRATION DES BREVETS FRANCO-SINGAPOURIENS

Le 1er septembre 2024, le dixième accord Patent Prosecution Highway (PPH) de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) est entré en vigueur, facilitant l'accélération des procédures de brevets entre la France et Singapour. Les déposants français peuvent accélérer le traitement de leurs demandes auprès de l'Intellectual Property Office of Singapore (IPOS) si les revendications sont similaires à celles déjà validées par l'INPI. De manière réciproque, les déposants singapouriens peuvent également bénéficier de ce dispositif pour leurs demandes en France. L'accord permet d'optimiser la protection des innovations, tout en étant gratuit pour les deux parties.

+ d'info : [BBC](#) - [Le Monde](#) - [France 24](#)

#### #Diplomatie #Singapour #Inde

##### L'INDE ET SINGAPOUR SIGNE UN ACCORD POUR RENFORCER LA COOPÉRATION DANS LES SEMI-CONDUCTEURS

Le 5 septembre 2024, l'Inde et Singapour ont signé un accord de coopération dans le domaine des semi-conducteurs, visant à intégrer davantage les entreprises singapouriennes dans les chaînes d'approvisionnement du marché indien. Ce partenariat a été officialisé lors de la visite du Premier ministre indien Narendra Modi à Singapour. Les deux pays entendent renforcer la résilience de leurs chaînes d'approvisionnement et développer leur écosystème de semi-conducteurs. **Singapour représente 11 % du marché mondial des semi-conducteurs, tandis que l'Inde projette un marché de 63 milliards de dollars d'ici 2026.** Trois autres accords ont été signés dans les domaines des technologies numériques, de l'éducation et de la santé.

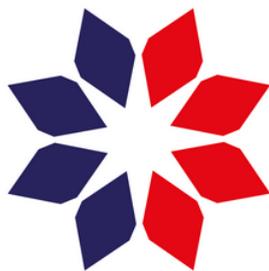
+ d'info : [CNBC](#) - [Reuters](#) - [MTI Singapore](#)

#### #Economie #Chine

##### LA CHINE RENONCE AUX MESURES ANTIDUMPING SUR LE BRANDY EUROPÉEN

Le 29 août 2024, la Chine a décidé de ne pas imposer de mesures provisoires de droits antidumping sur le brandy importé de l'Union européenne, bien qu'elle ait dit constater que celui-ci était vendu en dessous des prix du marché, causant des dommages à son industrie nationale. **Cette déclaration laisse la porte ouverte à de futures mesures de rétorsion, inquiétant les producteurs européens, en particulier les fabricants de Cognac français, qui représentent 99% des importations chinoises de brandy.** Le conflit est perçu comme faisant partie d'une dispute commerciale plus large, notamment sur les véhicules électriques chinois. Les fabricants de spiritueux français ont vu leurs actions grimper à la suite de cette annonce, mais restent prudents quant à l'avenir des exportations vers la Chine.

+ d'info : [Le Monde](#) - [Nikkei Asia](#)



# FONDATION FRANCE-ASIE

## **Fonds de préfiguration**

*La Fondation France-Asie est une Fondation indépendante consacrée aux relations entre la France et les pays d'Asie.*

*Créée en 2023, la Fondation France-Asie promeut les échanges entre les sociétés civiles française et asiatiques. Elle encourage le dialogue et le développement de nouveaux partenariats entre la France et les pays d'Asie, au service de valeurs partagées d'amitié entre les peuples, d'humanisme, de co-développement et de paix.*

---

### **Président**

Nicolas Macquin

### **Directeur Général**

Thomas Mulhaupt

### **Directeur de la Publication**

Jean-Raphaël Peytregnet

### **Édition**

Clotilde Paillard



15 rue de la Bûcherie  
75005 Paris  
France

[contact@fondationfranceasie.org](mailto:contact@fondationfranceasie.org)

[www.fondationfranceasie.org](http://www.fondationfranceasie.org)

### **Devenir contributeur :**

[jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org](mailto:jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org)

*La présente publication exprime les points de vue et opinions des auteurs individuels et ne représente pas forcément les positions officielles ou les opinions de la Fondation France-Asie, ni de ses entités affiliées, partenaires, fondateurs ou membres. En notre qualité de plateforme dédiée au partage d'informations et d'idées, notre objectif est de mettre en avant une pluralité de perspectives. Ainsi, il convient de ne pas interpréter les opinions exprimées ici comme étant celles de la Fondation France-Asie ou de ses affiliés.*